



## CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2018

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

\*\*\*\*\*

N° 24.2018

**Nombre de membres :**

Afférents au Conseil municipal :	29	
En exercice :	29	
Qui ont pris part à la délibération :	23	Pour : 23 Contre : 0

*Date de la convocation :* 20 mars 2018

L'an deux mille dix huit et le vingt sept mars à dix huit heures trente minutes, le Conseil municipal de la Commune d'AUCAMVILLE s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sur convocation régulière, sous la présidence de Monsieur ANDRE, Maire.

**Présents** : MM. ANDRE. MONTAGNER. FERRARI. GADEN. Mmes BALAGUE. DETUYAT. VIGNE DREUILHE. MM. DUBLIN. MUSARD. PEGOURIE. VICENS. Mmes ARMENGAUD. LABORDE. PONS. MM. IGOUNET. THOMAS. VALMY. Mmes ALEXANDRE. DENES. FOISSAC

**Pouvoirs** : Mme FABREGAS à Mme ARMENGAUD. M. MANERO à M. FERRARI. Mme VERNIER à Mme ALEXANDRE.

**Absents excusés** : MM. MANERO. BOISSET. POUVILLON. RICAUD. Mmes SOULIER. ESTAUN. FABREGAS. OVADIA. VERNIER.

**Secrétaire de séance** : Mme VIGNE DREUILHE.

### **Objet de la délibération : AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2017 DU BUDGET PRINCIPAL APRES LE VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017**

**Exposé :**

Le vote du compte administratif et du compte de gestion constitue l'arrêté des comptes de la commune. Au titre de l'exercice clos, il fait ressortir un résultat de la section de fonctionnement et le solde d'exécution de la section d'investissement corrigé des restes à réaliser.

La M14 encadre les modalités d'affectation du résultat de fonctionnement. Lorsque la section d'investissement fait apparaître un besoin de financement, le résultat de fonctionnement doit être affecté en priorité à la couverture de ce besoin (compte 1068) et le solde, selon la décision de l'assemblée délibérante, est inscrit en excédents de fonctionnement reportés (reports à nouveau compte 002) ou en dotation complémentaire de réserves (comptes 1068).

**Section de fonctionnement**

La section de fonctionnement du budget principal fait apparaître un résultat cumulé excédentaire sur 2017 de 1 390 920,65 €. Il est constitué du résultat de l'exercice 2017 (titres émis moins mandats émis) cumulé au résultat reporté de l'exercice précédent comme indiqué ci-dessous :

Résultat à la clôture de l'exercice 2017	Résultat 2016 reporté	<b>Résultat cumulé 2017 à affecter</b>
+ 1 390 920,65 €	+ 0 €	<b>+ 1 390 920,65 €</b>

### **Section d'Investissement**

La section d'investissement fait apparaître un excédent de financement de 714 415,30 € pour 2017. Il est composé du solde d'exécution de la section d'investissement 2017 cumulé au besoin de financement de 2016 reporté.

Afin de définir l'affectation du résultat de fonctionnement, le besoin de financement de la section d'investissement doit être corrigé des restes à réaliser en dépenses et recettes.

Résultat à la clôture de l'exercice 2017	Besoin de financement 2016 reporté	<b>Résultat cumulé 2017 à reporter (001)</b>	<b>Restes à réaliser</b>
+ 923 150,48 €	- 208 735,18 €	<b>+ 714 415,30 €</b>	<b>- 1 239 722,28 €</b>
		<b>- 525 306,98 €</b>	

### **Décision :**

Le Conseil municipal,

Vu la nomenclature budgétaire et comptable M14, en particulier le chapitre 5 du tome 2 « Détermination des résultats »,

Vu les dispositions des articles L2311-5 et R2311-12 du CGCT,

Vu le compte administratif 2017 du budget principal,

Entendu l'exposé de Monsieur MUSARD, Conseiller municipal délégué, et après en avoir délibéré,

### **Décide**

**Article 1** : d'affecter le résultat de la section de fonctionnement afin de couvrir le besoin de financement cumulé de la manière suivante :

-Couverture du besoin de financement (R 1068) : 525 306,98 €,

-Dotation complémentaire de réserves (R 1068) : 865 613,67 €.

**Article 2** : de reporter à la section d'investissement du budget supplémentaire 2018 l'excédent de financement cumulé.

-Report d'investissement (R 001) : 714 415,30 €.

**Article 3** : de reprendre ces résultats dans la décision modificative n°1 valant budget supplémentaire 2018.

Le Maire,  
Gérard ANDRE

***Document signé électroniquement***

Accusé de réception en préfecture  
031-213100225-20180327-27032018\_24-DE  
Reçu le 12/04/2018  
Signé par serialNumber=0002,CN=Gerar  
d ANDRE,T=MAIRE D'AUCAMVIL  
LE,OU=DIRECTION GENERALE,O  
U=0002 21310022500019,OU=M  
AIRIE D'AUCAMVILLE,O=MAIRI  
E D'AUCAMVILLE,L=SAINT ALB  
AN,C=FR  
12/04/2018

---

Commune d'Aucamville – 31140



AUCAMVILLE